

Séance du 6 février 2018

L'an deux mille dix-huit, le six février à 20 heures, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Lyne ELETUFE, Maire.

Présents : Mmes ELETUFE, DE ALMEIDA, CARLE, DORION, GIGAUT, BOYAVAL, PETIT, SAUVE, DUPONT, MINET, TURPIN

Absents excusés : Mr MARTINS a donné procuration à Mme ELETUFE

Mr LEROY a donné procuration à Mme DORION

Absents : Mrs PAPIN, HUET, BERNARD, FERNANDES, LAMARRE, CARBONNIER

Monsieur PETIT Éric a été nommé secrétaire.

Le présent procès-verbal de la dernière séance est adopté à l'unanimité.

1. Subvention DETR 2018

La Présidente présente aux membres de l'assemblée délibérante le projet de mise en accessibilité des bâtiments communaux

Pour un montant des travaux estimé à 50726.29 € TTC

Devis A STPA - Plateau surélevé devant mairie	9992.00€	HT
Devis B STPA - Rampe d'accès à la mairie	18942.03€	HT
Devis C STPA - Accès salle communale de Sports	9753.50€	HT
Devis D Atlante M- Issue de secours PMR salle communale De sports	12038.76€	HT

APRES EN AVOIR DELIBERE

L'assemblée délibérante adopte le projet qui lui est présenté,
sollicite l'aide de l'Etat au titre de la DETR et arrête le plan de financement suivant :
Subvention Etat DETR :35% soit un montant de 17754.20€ HT

Part revenant au maître d'ouvrage : (dont TVA)

- Fonds propre : 43117.35€ TTC

2. Autorisations budgétaires pour les dépenses d'investissement 2018

Conformément à l'article L1612-1 du Code Général des collectivités territoriales, le Conseil Municipal à l'unanimité autorise Madame le Maire à ouvrir les crédits suivants pour l'investissement 2018 :

Chapitre 21 : budget 2017 : 506 283€ - 69 684€ R à R
Autorisation 2018 : 25% soit 110 049€

Chapitre 23 : budget 2017 : 94 180€
Autorisation 2018 : 25% soit 23 545€

Questions diverses

- ✚ Madame le Maire donne lecture du courrier de la Mairie de Laucourt remerciant notre commune pour le vote de la subvention.
- ✚ Madame le Maire donne lecture du courrier de Mr ROUX Michel faisant part de son mécontentement quant au tir du feu d'artifice dans le marais. Celui-ci représenterait un danger pour ses chevaux. Le problème sera vu avec les adjoints et une réponse sera faite.
- ✚ Madame le Maire informe l'assemblée que l'inspecteur d'académie lui a annoncé l'ouverture d'une classe pour la prochaine rentrée scolaire.
- ✚ Madame le Maire informe l'assemblée que Monsieur Julien FERTE, apiculteur à Saint-Ouen se verra remettre un prix pour le concours jeunes talents agritourisme dans la catégorie « Innov'Agri Tourisme » lors du salon de l'agriculture 2018.
- ✚ Madame le Maire rend compte de l'enquête faite auprès des habitants de Saint-Ouen pour le maintien ou non de Saint-Ouen plage en août 2018. Sur 860 questionnaires distribués 22 réponses sont rentrées. Après en avoir délibéré la majorité du conseil municipal a décidé de suspendre « Saint-Ouen plage » pour 2018.
- ✚ Madame le Maire informe l'assemblée qu'elle signera le compromis de vente chez le notaire le 3 mars prochain pour la dépendance de l'ancienne école Notre Dame.
- ✚ Madame le Maire informe l'assemblée que Monsieur EVRARD Yonnaire souhaite vendre la parcelle AC 447. Cette parcelle se situe rue du Docteur Jean Martin et une servitude communale la traverse pour les eaux usées. A l'unanimité le conseil municipal donne son accord pour l'achat de cette parcelle d'environ 87m² au prix de 2€/m².
- ✚ Mr et Mme LAGUILLIEZ ont proposé à la commune l'achat des parcelles ZB 254 et 255. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de ne pas donner suite n'ayant pas besoin de ce foncier.
- ✚ Monsieur CARLE informe l'assemblée qu'une étude pour sécuriser les sorties d'école est en cours. Un dossier de demande de subvention sera déposé en préfecture au titre des amendes de police.
- ✚ Monsieur CARLE informe l'assemblée que la nouvelle construction en annexe de la salle des sports est en conformité et que les travaux de toiture de la salle des fêtes sont terminés.
- ✚ Madame le Maire informe l'assemblée que de gros travaux de chauffage et d'électricité sont nécessaires à la Mairie et l'ancienne Mairie.

- ✚ Madame le Maire fait un point sur les travaux de la rue Jean Martin. Un rendez-vous a eu lieu entre l'entreprise, le Maître d'œuvre et le Maître d'ouvrage concernant le problème de largeur de chaussée pour le ramassage des ordures ménagères notamment. L'entreprise a reconnu sa faute. Les travaux auront lieu après l'hiver et le choix fait est celui d'une voie partagée (piétons/véhicules) à 20km/heure avec un stationnement qui devra absolument être respecté.
- ✚ Madame le Maire informe l'assemblée qu'elle a demandé à la Fédération Départementale d'Electricité de contrôler toutes les armoires électriques de la commune.

La borne de recharge électrique pour les véhicules est installée rue Carnot. Les utilisateurs de ces bornes sont informés de la localisation de ces bornes de recharge sur l'application de leur Smartphone.
- ✚ Monsieur PETIT signale qu'il a croisé rue de Vignacourt un camion de 38T.
- ✚ Monsieur CARLE informe l'assemblée qu'un employé communal nettoie toutes les semaines les boîtes de bières laissées par leur consommateur sur le domaine public.
- ✚ Monsieur PETIT signale un tas de terre laissé à l'angle de la rue Léonce Lematte par l'entreprise qui installe la fibre.
- ✚ Madame GIGAUT signale les problèmes d'eau au niveau du carrefour à la pharmacie. Un passage de caméra serait à prévoir.
- ✚ Monsieur CARLE informe l'assemblée que des travaux de purges de voiries vont être faits par l'entreprise STPA à différents endroits de la Commune. Il est prévu une taille des arbres rue Ambroise Croizat, la déchetterie et le stade de football par les employés communaux. Il signale également que des chevilles ont été arrachées à la salle de musculation Cité Saint Jules à l'étage. Il est interrogatif.
- ✚ Madame DE ALMEIDA précise que la fête du printemps aura lieu le 13 mai prochain.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

Le Maire,

Les membres présents,